



***TZR bons à tout faire...
Retraités vacataires...
Contractuels en galère...
Pour remplacer les profs,
les CPE et les CO-PSY,
IL FAUT DES POSTES !***



***Titulaires en poste fixe, TZR, Stagiaires, Non-Titulaires, Retraités,
Ensemble, pour le service public du remplacement,
RASSEMBLEMENT à ORLÉANS
le MERCREDI 25 JANVIER 2012
au RECTORAT à 14h30***

Depuis le début de l'année scolaire, se sont multipliées les preuves d'une dégradation sans précédent de la situation du remplacement dans notre académie :

- **Les TZR (Titulaires sur Zone de Remplacement)** de notre académie ont vu leur nombre chuter en 3 ans. Dans une discipline sur deux, il n'y a plus de TZR disponible pour assurer les remplacements depuis le début de l'année. Bien que nommés dans une zone précise, ils sont de plus en plus nombreux à être envoyés hors-zone. Ils se voient contraints d'enseigner une autre discipline que la leur. Ils voient les textes réglementaires les concernant non respectés (remplacement au pied levé, plus d'une HSA imposée, affectation en LP, en CLAIR, voire en Etablissement de Réinsertion, etc.). Ils paient bien souvent, aux sens propre et figuré, cette situation administrative qu'ils n'ont pas choisie, pour la plupart d'entre eux. Ils sont en quelque sorte le laboratoire de dérèglementation que le Ministère voudrait généraliser à l'ensemble des titulaires. **Le 2 février 2012, a lieu un « groupe de travail TZR » décidé par le Rectorat, qui pourrait bien encore aggraver les choses, si nous ne pesons pas collectivement pour faire entendre nos exigences.**
- **Les contractuels enseignants**, corvéables et déplaçables à travers toute l'académie, sous-payés, à la merci des caprices de certains chefs d'établissement, ne voient comme perspective professionnelle qu'une « CDisation » encore aléatoire de leurs contrats, bien loin du plan de titularisation qui permettrait la reconnaissance de leurs années de service.
- **De nombreux professeurs retraités du second degré** ont reçu du Rectorat la proposition indigne de reprendre du service sous la forme de vacations. Nombre d'entre eux ont signé une lettre ouverte de protestation adressée à la Rectrice (*à lire sur notre site*). Le SNES-FSU, le SNEP-FSU et le SNUEP-FSU Orléans-Tours les appellent à rejoindre les « indignés » actifs, pour la défense des emplois dans le service public d'éducation qu'ils continuent à soutenir.

Après la journée d'action du 31 janvier, le mercredi 25 janvier sera une nouvelle occasion de lier les questions d'emploi à celles des conditions de travail et d'études des personnels et des élèves. Une audience sera demandée, pour porter les centaines de signatures recueillies, ainsi que nos revendications pour un meilleur service public du remplacement.



Ensemble, (ré)Agissons !